

APPEL À PROJETS PROJET FONDATION ARC 2018

Date limite de saisie en ligne des dossiers :

Mardi 10 juillet 2018 à midi

Site de soumission des dossiers : <http://gap.recherche-cancer.net>

Contact : subvention@fondation-arc.org

1.	Contexte et objectifs	1
2.	Caractéristiques de l'appel à projets.....	2
	Conditions générales.....	2
	Financement :	2
	Critères d'éligibilité	2
3.	Sélection des projets	3
	Procédure de sélection.....	3
	Critères de sélection.....	3
4.	Conditions d'application.....	4
	Modalités de financement	4
	Evaluation des projets financés	4
	Règles de communication	4
5.	Candidature.....	4
	Calendrier 2018.....	4
	Modalités de soumission	4
	ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE	6

1. Contexte et objectifs

Dans le cadre de sa stratégie scientifique, le Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer finance, sur proposition du Conseil Scientifique et après expertise, des projets présentés par la communauté scientifique. Les projets peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer, depuis la recherche fondamentale et de transfert jusqu'à la recherche clinique, incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

Le présent appel à projets « PROJET FONDATION ARC » a pour objectif de soutenir des projets issus d'équipes de recherche françaises par l'attribution d'une subvention de 25 000 € par an sur 1 ou 2 ans.

Les projets présentés dans le cadre de cet appel d'offres doivent permettre de soulever des questions nouvelles, d'explorer ou de consolider de nouvelles pistes de recherche.

2. Caractéristiques de l'appel à projets

Conditions générales

La demande de subvention doit être présentée par le responsable effectif du travail, s'identifiant clairement comme le porteur du projet.

Les projets seront expertisés en fonction de l'expérience du porteur de projet, selon 3 catégories :

- Jeune Chercheur : 1 à 7 ans après la thèse
- Chercheur en consolidation : 8 à 15 ans après la thèse
- Chercheur expérimenté : plus de 15 ans après la thèse

Les demandes issues d'équipes bénéficiant du soutien d'un organisme public ou parapublic (EPST, INCa, ANR, PHRC, ERC...) ou d'un organisme caritatif ne seront examinées que si le Projet déposé est clairement différent et son périmètre précisément défini (à justifier). Des précisions pourront être demandées en cours d'expertise.

Financement :

Un PROJET FONDATION ARC est accordé pour une durée de 12 ou 24 mois et pour un montant de 25 000 € par an, soit un maximum de 50 000 € pour 24 mois pour une équipe.

Lorsque l'organisme gestionnaire peut déduire en totalité ou partiellement la TVA sur les achats, la Fondation ARC finance les dépenses hors TVA déductible.

La subvention est exclusivement destinée à financer :

Des frais de fonctionnement (consommables, réactifs, milieux, frais de publications des résultats du projet ARC).

Des petits équipements (montant total inférieur à 30 000 € TTC).

Des frais de mission (travaux d'acquisition sur le terrain et/ou participation à des colloques et des congrès). Sauf situation exceptionnelle, et dans ce cas sur justification, les frais de mission ne doivent pas dépasser 8% du montant total (2 000 € par an).

Dépenses exclues :

Frais de maintenance, dotations aux amortissements, organisation de congrès ou de réunions scientifiques, matériel et fourniture de bureau, abonnements et cotisations diverses, frais de gestion de l'organisme gestionnaire et frais d'hébergement.

Les acquisitions d'ordinateurs, d'accessoires et de logiciels divers ne seront prises en charge que lorsqu'elles auront été justifiées dans la demande de subvention.

Cette subvention ne peut couvrir aucune dépense de personnel (les indemnités ou gratifications de stage sont considérées comme des dépenses de personnel).

Critères d'éligibilité

- Les dossiers doivent être complets et validés dans les délais, sur internet : <http://gap.recherche-cancer.net>
- La demande doit être présentée dans le cadre d'un projet de recherche en cancérologie. Les projets de chimie, de mathématiques, de physique ou d'informatique sont recevables s'ils participent à la résolution de problèmes de biologie du cancer ou à l'amélioration des connaissances en cancérologie.
- La demande doit être présentée au nom d'un porteur de projet clairement identifié qui assurera sa mise en œuvre.
- Le porteur de projet ne peut déposer qu'une seule demande et ne peut participer à d'autres demandes dans le cadre du présent appel à projets.
- L'équipe impliquée dans la demande doit appartenir à un organisme public de recherche (université, EPST, EPIC...) ou une organisation à but non lucratif (associations, fondations...) ou un établissement public de santé ou privé à but non lucratif (CHU, CH, CRLCC...).
- Le porteur de projet doit occuper un poste titulaire permanent dans un établissement hospitalier, universitaire ou de recherche français. A défaut, le porteur devra justifier d'un poste temporaire couvrant la période de la subvention.

- Si le projet est mené en coopération avec d'autres équipes, seule l'équipe du porteur de projet sera financée par la Fondation ARC.
- Pour présenter une demande de PROJET FONDATION ARC à cette session, toute subvention attribuée précédemment au porteur (Subvention Fixe, Subvention Libre, Projet Fondation ARC ou Programme labellisé Fondation ARC) devra être arrivée à échéance dans les 6 mois suivant la prise d'effet de la nouvelle subvention.
- Toute subvention attribuée précédemment par la Fondation ARC en lien avec la présente demande devra faire l'objet d'un rapport d'activité dans le formulaire de la nouvelle demande.

Critères propres aux différentes catégories de porteurs de projet :

- Jeune chercheur : porteur ayant obtenu sa thèse (PhD) entre le 01/01/2012 et le 31/12/2017

Et

- Chercheur en consolidation : porteur ayant obtenu sa thèse (PhD) entre le 01/01/2004 et le 31/12/2011

Le porteur de projet devra consacrer au moins 50 % de son temps de recherche¹ au projet proposé.

Une lettre du chef d'équipe cosignée par le directeur d'unité en cas d'unité multi-équipe, validant la démarche initiée, devra être associée au dossier.

Si le porteur de projet est lui-même chef d'équipe, joindre une lettre du directeur d'unité précisant le positionnement de l'équipe du porteur de projet.

Si le porteur de projet n'est pas titulaire de son poste (CDD, Post-Doc), il devra justifier clairement dans le dossier d'un poste temporaire couvrant la période de la subvention.

- Chercheur confirmé : porteur ayant obtenu sa thèse (PhD) avant le 31/12/2003

Le porteur de projet devra consacrer au moins 25% de son temps de recherche au projet proposé. Dans l'équipe, au moins un acteur consacrera la majeure partie de son temps de recherche au projet.

Les dossiers ne respectant pas les critères d'éligibilité seront déclarés non recevables administrativement et ne seront pas expertisés.

3. Sélection des projets

Procédure de sélection

Tout dossier de candidature est expertisé dans le respect de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établie par la Fondation ARC.

Après vérification de leur éligibilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature sont soumis aux Commissions Scientifiques compétentes. Après expertise et classement, les dossiers sont soumis au Conseil Scientifique pour l'établissement d'une liste finale qui est proposée au Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

Critères de sélection

La sélection des dossiers est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité.
- Le porteur du projet et le laboratoire : capacité du porteur à mener le projet, composition de l'équipe, publications du porteur et de l'équipe), compétitivité dans le domaine, positionnement en cancérologie, environnement scientifique et technologique.
- La qualité scientifique du projet : originalité ; pertinence de la question posée en cancérologie ; positionnement national et international ; impact scientifique ; aspect novateur et originalité.
- La construction du projet : clarté des objectifs et des hypothèses de recherche ; qualité de la méthodologie et des résultats préliminaires; organisation du projet et moyens mis en œuvre ; crédibilité de l'échéancier.

¹ Exemple : un enseignant-chercheur qui consacre la totalité de son temps de recherche au projet, indiquera 100 %

4. Conditions d'application

Modalités de financement

Les fonds de recherche font l'objet de transferts auprès de l'organisme gestionnaire dont dépend le porteur de projet (CNRS, INSERM, Institut, Université, etc.). Le porteur de projet peut disposer de ces fonds pendant toute la durée de la subvention et au plus tard jusqu'à la date d'échéance².

D'une manière générale, les procédures suivies sont celles de l'organisme gestionnaire. Ce dernier s'engage à transmettre à la Fondation ARC un compte rendu financier, au plus tard deux mois après la date d'échéance² de la subvention.

A défaut d'engagement des fonds à ladite date d'échéance², les fonds alloués à l'organisme seront remis à la disposition de la Fondation ARC.

Evaluation des projets financés

Au terme de la période de financement, le porteur de projet devra rédiger un rapport d'activité. La réception de ce rapport d'activité conditionne la recevabilité de toute demande ultérieure de subvention.

Règles de communication

Les membres des équipes postulantes et des équipes impliquées financées par la Fondation ARC s'engagent formellement à communiquer sur le soutien de la Fondation ARC quels que soient les autres organismes soutenant les recherches et/ou équipes de l'ensemble du laboratoire. Le soutien de la Fondation ARC peut notamment être indiqué sur le site Internet de(s) équipe(s) ou des chercheurs impliqués dans le projet.

Toute communication écrite (mémoire, poster...) ou orale (séminaire, congrès...) concernant les travaux issus du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner le soutien de la Fondation ARC.

Les publications issues des projets financés par la Fondation ARC devront citer le financement dans les remerciements « This work has been supported by the Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (grant n°2018xxxx) ».

Le « résumé grand public » demandé dans le dossier de candidature est essentiel pour que les donateurs qui participent au financement des projets soient informés des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant le grand public.

5. Candidature

Calendrier 2018

Mi-mai 2018	Lancement de l'appel à projets
Mardi 10 juillet 2018 à midi	Clôture de l'appel à projets
Mi-décembre 2018	Réunion du Conseil d'Administration (décision de financement)
Mi-décembre 2018	Notification des résultats au porteur de projet et à l'organisme gestionnaire (aux adresses emails indiquées dans le dossier de candidature)
Mi-décembre	Affichage de la liste des projets retenus sur le site de la Fondation ARC
Premier trimestre 2019	Versement des fonds à l'organisme gestionnaire selon l'échéancier défini dans les conditions générales

Modalités de soumission

Le dossier doit être rempli sur internet sur la page :

<http://gap.recherche-cancer.net>
au plus tard le 10 juillet 2018 à midi

La composition du dossier est disponible pages suivantes.

² Date d'échéance = date de décision du financement par le Conseil d'Administration + durée de la subvention

- **Le dossier peut être rédigé en anglais ou en français** (Seuls le titre du projet et la fiche « résumé grand public » doivent être impérativement rédigés en français).
- Tant que le dossier n'est pas validé, il est possible d'y revenir autant de fois que nécessaire et ce, jusqu'à la date de clôture de l'appel à projets.
- À la validation du dossier en ligne, un accusé de réception sera adressé au candidat par email.
- **Seul le dossier validé sur Internet aura valeur de candidature** (aucune impression papier du dossier ne sera demandée par courrier pour valider la candidature).

Attention, une fois validé, le dossier ne peut plus être modifié.

Cependant, jusqu'à la date du Conseil d'administration, le candidat a la possibilité de compléter son dossier en y ajoutant sous forme d'annexes³ les documents suivants :

- évolution des publications : publications acceptées ou en révision favorable (joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception) ;
- changement de situation administrative : obtention d'un financement concomitant d'un autre organisme.

Pour toute information complémentaire :

subvention@fondation-arc.org

FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Direction Scientifique

9 rue Guy Môquet

BP 90003

94803 VILLEJUIF CEDEX

³ *Il vous suffit d'aller dans votre espace puis « mes candidatures » et de cliquer sur le (+) jaune afin d'ajouter une ou plusieurs annexes. Les pièces jointes doivent être au format PDF et de taille inférieure à 3 Mo.*

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE PROJET FONDATION ARC 2018

A saisir sur internet <http://gap.recherche-cancer.net>

NB : Les champs indiqués () sont des champs obligatoires.*

Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces NON compris

Le dossier peut être présenté en français ou en anglais. Seuls le titre du projet et la fiche « résumé grand public » doivent impérativement être en français

1. Résumé du dossier

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*

2. Porteur du projet

- Nom et affiliation*
- Lieu d'exercice*

3. Organisme gestionnaire des fonds

- L'organisme est-il soumis à la TVA ?*
- Coordonnées de l'organisme gestionnaire des fonds* et de son représentant légal*

4. Equipe + positionnement de l'équipe

- Sélectionner une catégorie selon l'expérience du porteur de projet) :
 - - Jeune Chercheur : 1 à 7 ans après la thèse
 - Chercheur en consolidation : 8 à 15 ans après la thèse
 - Chercheur expérimenté : plus de 15 ans après la thèse

Précisez votre situation si nécessaire (par exemple : individualisation dans une équipe, création d'une équipe, caractère émergent du projet, nouvelle thématique...)

- Pour les « jeunes chercheurs » et « chercheurs en consolidation » joindre une lettre du directeur d'équipe, cosignée par le directeur d'unité validant la démarche initiée*
- Nom du porteur et affiliation*
- Date d'obtention du doctorat (PhD) (mois/année)*
- Pourcentage de temps consacré au projet* (% du temps de recherche – voir critères d'éligibilités)
- Curriculum vitae du porteur de projet* (5 000 caractères)
- Lieu d'exercice du porteur du projet *
- Directeur du laboratoire*
- Responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet)
- Curriculum vitae du responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet) (5 000 caractères)
- Personnel impliqué dans le projet* (autre que le porteur de projet et/ou le responsable d'équipe)* : Nom – statut – affiliation principale - % du temps de recherche consacré au projet – (voir critères d'éligibilités)
- Positionnement de l'équipe dans ses laboratoires, unité et département (nombre, taille et composition des équipes, etc.) (5 000 caractères)
- Positionnement du projet par rapport aux autres thématiques du laboratoire (5 000 caractères)
- Collaboration(s) avec les autres équipes participantes (si pertinent) : nom des laboratoires, noms du (des) responsable(s) et objet de la collaboration (2 000 caractères)
- Publications de l'équipe : lister les 5 publications majeures de l'équipe au cours des 5 dernières années (en chronologie inverse, au format MEDLINE¹, nom du responsable souligné, titre développé)* (5 000 caractères).
- Joindre l'organigramme complet de l'équipe* (Fichier au format pdf d'une taille inférieure à 3Mo)

5. Identification scientifique

- Classifications CSO² associées au projet de recherche*
- Thématiques et disciplines associées/associables au projet de recherche*
- Mots-clés*
- Localisations cancéreuses associées/associables au projet de recherche*
- Modèle(s) d'étude*
- Techniques utilisées dans le projet*

6. Dossier scientifique

- Problématique, hypothèse(s) et objectif(s) du projet* (7 000 caractères)
Si ce texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image et les télécharger comme indiqué (Fichier au format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 3Mo et à 900 X 1500 pixels).
- Positionnement du projet dans le contexte des connaissances actuelles* (5 000 caractères)
- Description détaillée de la méthodologie et des techniques mises en œuvre* (5 000 caractères)
Si ce texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image et les télécharger comme indiqué (Fichier au format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 3Mo et à 900 X 1500 pixels).
- Résultats attendus, applications potentielles, pertinence en cancérologie* (5 000 caractères)
- Références bibliographiques* (10 à 20 références maximum ; au format MEDLINE¹). Le cas échéant, noms des membres de l'équipe soulignés (5 000 caractères)
- Calendrier semestriel prévisionnel* (2 000 caractères)

7. Demande financière

- Durée demandée*
- Détaillez la demande financière (frais de fonctionnement, petit équipement, frais de mission) *

8. Autres financements

- Cette demande a-t-elle déjà été présentée à la Fondation ARC ?*
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
- Cette demande est-elle présentée également à d'autres organismes ?*
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
En cas de demande de labellisation par un organisme caritatif d'un membre d'une des équipes participant au projet, expliquer clairement ce qui distingue les 2 projets en précisant le titre du projet à labelliser (700 caractères)*
- D'autres financements (en cours) ont-ils été accordés par la Fondation ARC au laboratoire et/ou à l'équipe ? *
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
- D'autres financements (en cours) ont-ils été accordés par d'autres organismes au laboratoire et/ou à l'équipe ? *
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
En cas de labellisation par un organisme caritatif d'un membre d'une des équipes participant au projet, expliquer clairement ce qui distingue les 2 projets en précisant le titre du projet labellisé (700 caractères)*
- Le porteur du projet a-t-il déjà obtenu une subvention de la Fondation ARC (Subvention Fixe, Subvention Libre, Projet Fondation ARC ou Programme labellisé Fondation ARC) ? *
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.

9. Experts recusés

Vous avez la possibilité de récuser jusqu'à 3 experts (français ou étrangers)

- Nom et lieu d'exercice (champs obligatoire pour chaque expert renseigné)

10. Résumé projet scientifique

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*
- Résumé du projet de recherche (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.)* (1 200 caractères)
- Liste des principales publications du porteur du projet au cours des 5 dernières années (restreindre si possible au domaine de la présente demande ; en chronologie inverse ; au format MEDLINE¹, nom du porteur de projet souligné, titre développé) * (5 000 caractères)
- Téléchargement des publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 5Mo). *Pour les publications sous presse, joindre obligatoirement la copie de la lettre de l'éditeur*

11. Rapport d'activité (le cas échéant)

A remplir si vous avez déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC (Projet ARC ou Programme ARC ou subvention fixe ou subvention libre) en lien avec la présente demande :

- Type de financement, montant, date et durée*
- Titre du projet en français* (200 caractères)
- Objectifs du projet* (1 300 caractères)
- Réalisation de ces objectifs* (3 000 caractères)

- Liste des publications du candidat (en chronologie inverse ; au format MEDLINE¹, nom du candidat souligné, titre développé)* (2 000 caractères)
Téléchargement de 5 publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 3Mo). Pour les publications sous presse, joindre obligatoirement la copie de la lettre de l'éditeur.
- Autres communications liées au projet (mémoires de Master, de Thèse, brevets, communications orales à des colloques etc.)* (500 caractères)
- Commentaires (le cas échéant) (500 caractères)

12. Fiche résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français)

- Titre de projet publiable sur tout support de communication* (500 caractères)
- Contexte de la recherche* (2 000 caractères)
- Résumé de la recherche* (1 200 caractères)
- Enjeux en matière de cancérologie et de santé publique* (500 caractères)
En cas de financement, la "Fiche résumé grand public" pourra être utilisée par la Fondation ARC dans des actions visant le grand public, les donateurs ou les abonnés aux différents supports de communication de la Fondation ARC.

13. Recherche clinique (le cas échéant)

A remplir si le projet est un projet de recherche clinique :

- Le projet est-il un projet de recherche clinique interventionnelle. Si oui précisez :
 - Type d'essai* (projet de recherche translationnelle hors essai clinique / projet de recherche translationnelle associé à un essai clinique / essai clinique, y compris avec étude ancillaire associée).
 - Phase clinique*
 - L'essai clinique est-il randomisé ? *
 - L'essai clinique est-il à visée prospectif ou rétrospectif ? *
 - Visée du projet* (préventive / diagnostique / thérapeutique / pronostique / amélioration de la qualité de vie)
 - Sujet du projet* (médicament(s) / immunothérapie / chirurgie / greffe / imagerie / radiothérapie / dispositif médical / recherche en soins courants / autre : préciser)
 - Groupe d'âge de la population étudiée*
 - Etat de l'essai* (Ouvert / Clos / A venir)
- Etablissement promoteur de l'essai clinique* (Etablissement ; adresse ; représentant légal)
- Investigateur principal / coordinateur de l'essai clinique*
- Agenda de l'essai clinique
- **Les Pièces jointes** (documents à fournir, lorsque déjà disponibles)
 - *Protocole de l'essai clinique tel que soumis aux autorités compétentes (si le protocole finalisé n'est pas encore disponible, fournir la version la plus avancée possible) * (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*
 - *Copie de l'autorisation de l'ANSM (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*
 - *Copie de l'avis favorable du CPP Comité de Protection des Personnes (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*
 - *Copie du formulaire d'information de consentement éclairé (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*
 - *Copie de l'attestation d'engagement de l'organisme promoteur (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*
 - *Copie de l'attestation d'assurance du promoteur (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*

Validation du dossier

Validation définitive du dossier

* **Saisie obligatoire**

¹ Il s'agit du format le plus couramment utilisé lors des consultations de la base de données Medline. Pour Pubmed c'est le format « summary text » : **tous les auteurs, titre, journal, année, volume et pages**

² Pour plus d'information sur la classification CSO (Common Scientific Outline) voir <https://www.icrpartnership.org/cso>